

## **Reconnaître définitivement l'innocence de Pinar Selek c'est réaffirmer l'indépendance de la justice turque**

Les associations de sociologues français -Association Française de Sociologie (AFS) et Association des Sociologues Enseignants du Supérieur (ASES)- seront représentées à Istanbul le 19 décembre 2014, aux côtés des soutiens de leur collègue Pinar Selek, victime d'un acharnement judiciaire incroyable.

### *Rappelons les faits*

Pinar Selek est une sociologue turque, désormais réfugiée en France, poursuivie depuis 16 ans par la justice de son pays pour un crime qui n'a pas eu lieu et qu'elle n'a donc pu commettre. L'explosion qui fit sept morts en 1998 au marché des épices d'Istanbul était d'origine accidentelle, comme l'ont montré rapidement les expertises. La justice a reconnu son innocence en 2006, en 2008 et en 2011. Chaque fois, il sera fait appel de ces verdicts d'innocence jusqu'à ce que l'Etat turc, en 2013, obtienne d'un tribunal à la composition opportunément modifiée la condamnation à perpétuité de Pinar Selek, sans preuve. Cette décision a cependant été cassée en juin 2014. Un nouveau procès devant une nouvelle Cour pénale s'est ouvert début octobre. Lors de l'audience du 5 décembre, le procureur a renouvelé ses accusations et a demandé de nouveau la détention à perpétuité sans justifier ses réquisitions. Le 19 décembre à Istanbul, les avocats de Pinar Selek plaideront à nouveau son innocence. Ce sera la dernière audience : celle de la reconnaissance de l'innocence de Pinar et de l'amorce de sa réhabilitation ou celle de la condamnation définitive et de l'exil à tout jamais.

### *Expliquer l'incompréhensible*

L'innocence de Pinar Selek ayant été très tôt établie, comment expliquer un tel acharnement ? En fait, notre collègue est définitivement coupable aux yeux d'une partie de l'Etat turc et de certaines forces sociales réactionnaires. Coupable d'être une féministe turque œuvrant pour les droits de toutes les minorités. Coupable d'être une sociologue enquêtant sur des sujets tabous dans la société turque : les Kurdes, l'armée, etc. Elle reste la victime expiatoire pour un gouvernement turc fragilisé par les mobilisations de la place Taksim en 2013, les accusations de corruption contre ses responsables et le positionnement récent ambigu sur la scène internationale.

### *Une adresse aux juges turcs*

Nous avons bon espoir que l'innocence de Pinar Selek sera reconnue le 19 décembre car nous avons en tête les références originelles qui ont inspiré les fondateurs de l'Etat turc moderne, lecteurs des philosophes des lumières et des théoriciens français du droit public. En tant qu'universitaires et chercheurs, c'est dès lors aussi aux juges que nous nous adressons directement : l'état de droit doit prévaloir sur l'éventuelle raison d'Etat. Ce procès est en cela exemplaire : il permettra à la justice de réaffirmer, en Turquie, son indépendance. Pinar Selek sera l'honneur ou le déshonneur de la justice turque.